

Menuisier(ère) (G-5)

(1 poste temporaire en remplacement)

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Menuisier(ère)**.

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Horaire de **40 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire de **34,09 \$** de l'heure

Tes défis :

- Recevoir divers plans et schémas ou tracer les esquisses des travaux à exécuter.
- Déplacer des cloisons, en faire de nouvelles, poser des portes, des fenêtres, des serrures, des poignées de porte et des moulures; faire des planchers, en faire le recouvrement, répare les toitures, poser du revêtement extérieur, faire de l'isolation et du masticage.
- Procéder à la pose des cloisons de gyproc, exécuter le tirage de joints, sabler et peindre.
- Faire l'entretien des portes de garage lorsque la formation est complétée.
- Fabriquer, réparer, assembler, déplacer et/ou peindre divers articles tels que tables, étagères, portes, chaises, coffres d'outils, bancs, jeux, kiosques, meubles, etc.
- Aménager l'intérieur des unités mobiles en posant des tablettes, des établis et des casiers.
- Dégrossir, aplanir et tailler le bois à l'aide de différentes machines à bois. Voir à l'entretien normal des machines et y faire certains ajustements et réglages.
- Aiguiser et entretenir les outils et les réparer en y installant de nouveaux manches.
- Fabriquer et installer différents coffrages et procéder au coulage, au sciage et à l'excavation de béton.
- Mettre en place les panneaux de signalisation requis pour détourner la circulation ou assurer la sécurité des employés et du public pour les travaux de son poste.
- Procéder à divers travaux de terrassement concernant le béton, le pavé et le muret.
- Conduire, au besoin, un camion de service ou un camion léger de 7 tonnes et moins et aviser de toute défectuosité du véhicule.
- Déneiger les toitures des bâtiments municipaux.
- Effectuer toute autre tâche connexe que lui confie son supérieur immédiat.

Ton bagage et tes forces :

En tant que **menuisier(ère)**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un DEP en charpenterie-menuiserie ou toute autre formation ou expérience pertinente à l'emploi.
- Un certificat de compétence de la spécialité en tant que compagnon ou apprenti (diplômé d'un programme d'études reconnu, Emploi-Québec ou Commission de la Construction du Québec).
- Une carte d'attestation de l'ASP Construction.
- Au moins 2 ans d'expérience pertinente en qualité de compagnon.
- Un permis de conduire classe 3 valide (atout).

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 23-32 **avant le 4 décembre 2023, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.